



ACTION DU 12 SEPTEMBRE 2017

STOPPONS LA CASSE DU FRET !

ENSEMBLE, IMPOSONS NOS CHOIX !

La CGT a déposé une Demande de Concertation Immédiate à la Direction Fret concernant les suppressions d'emplois, les dégradations des conditions de travail, les parcours professionnels et la rémunération des cheminots du Fret.

Lors de la réunion de concertation du 29 août 2017, la Direction est restée sourde aux revendications des cheminots. Elle a confirmé son intention d'avancer tous azimuts quel qu'en soit le coût pour la sécurité et les cheminots.

Cependant, la CGT, aux cotés des cheminots, a bien l'intention de faire bouger les lignes.

La délégation CGT a interpellé la Direction sur de nombreux points. Mais faisant fi des conséquences néfastes et pourtant parfaitement mesurables de sa politique, la Direction du Fret a nié l'évidence pour tenter d'accélérer la casse du transport de marchandises par le rail.

De nouvelles saignées dans les effectifs !

Depuis 2014, la réduction des effectifs au Fret est de l'ordre de **500 à 600 postes/an**. Pour 2017, la Direction Fret a bien l'intention de poursuivre cette destruction massive de l'emploi à hauteur de **-9% des effectifs**. Pour rappel, 6 383 cheminots travaillaient au Fret en 2016. La Direction n'en prévoit plus que 5 837 en 2017 !

A ce rythme, la Direction du Fret organise tout simplement la disparition du Fret SNCF à très court terme sous couvert d'une concurrence routière ou ferroviaire privée prétendument subie alors qu'elle est, tout bonnement, orchestrée par les gouvernements successifs et la SNCF elle-même !

En effet, la délégation CGT a rappelé que le 1er transporteur routier reste GEODIS, filiale de SNCF et l'ouverture à la concurrence du Fret Ferroviaire n'a fait que croître la part de la route dans le transport de marchandises.

De plus, en supprimant les emplois, la Direction du Fret réduit drastiquement ses capacités de production et renonce clairement à développer son activité.

Bref pour la CGT, cette saignée est tout aussi inefficace qu'archaïque ! Elle conduit inévitablement à détruire le transport ferroviaire de marchandises.

Des conditions de travail davantage dégradées !

Si les restructurations affectent d'abord les cheminots qui perdent leur emploi, elles impactent aussi ceux qui restent. Ces derniers se retrouvent avec une charge de travail accrue et la crainte d'être les possibles victimes d'une prochaine réorganisation. La CGT a mis en relief les Cadres d'Organisation sous-dimensionnés, de nombreux chantiers où la Direction n'hésite pas à bafouer la réglementation.

Lors de l'audience, la Direction tente de légitimer ces pratiques par sa recherche de productivité et les fluctuations de l'activité Fret. Elle adapte la réglementation du travail et les conditions de travail des cheminots en fonction des besoins de l'activité.

Pour la CGT, rien n'autorise un tel délitement des conditions de travail et une application illicite de la réglementation.



Quant à la productivité, la Direction réalise **déjà un gain de près de 40%** depuis 2011. Ainsi, en imposant aux cheminots une polyvalence accrue, la Direction relègue la sécurité et les conditions de travail à l'accessoire et à de simples variables économiques.

En réalité, chiffres à l'appui, et malgré les discours convenus de la Direction, le FRET ne souffre pas de son exploitation mais davantage de son pilotage.

Dans la même veine, la Direction multiplie les emplois précaires, et notamment l'intérim afin d'organiser un véritable dumping social interne.

Pour la CGT, un haut niveau de sécurité est incompatible avec la précarisation de l'emploi et la dégradation des conditions de travail.

Des parcours professionnels sclérosés !

La formation est également perçue par la Direction Fret comme un « coût ». Ainsi, sa volonté de créer un nouveau métier, OPF (Opérateur Production Fret) mono activité, répond à cet objectif.

Il s'agit d'un grave délitement en matière de sécurité lié à une formation OPF utilitariste et réduite, excluant une approche de la sécurité système.

De plus, en méprisant le dictionnaire des filières (RH 0263), la Direction condamne les parcours professionnels des OPF et limite les passerelles métiers.

La CGT exige que ces cheminots puissent bénéficier des formations initiales (AMV ou AMVM selon le cas) garantissant une approche de la sécurité système et ouvrant leurs parcours professionnels à l'ensemble du GPF (Groupe Public Ferroviaire).

Malgré les arguments, la Direction persiste à percevoir la sécurité et la formation comme des leviers de productivité.

Gel des salaires !

La CGT a dénoncé une nouvelle fois l'absence d'augmentation générale des salaires pour la 3^{ème} année consécutive entraînant une grave dégradation du pouvoir d'achat. De plus, cette absence de considération révèle le mépris de la Direction pour le travail réalisé au quotidien par les cheminots.

Une fois de plus, la Direction est restée sourde aux revendications des cheminots.

Un service public de transport ferroviaire de marchandises !

Pour la CGT, le développement du Fret Ferroviaire est essentiel à plusieurs titres. Outre l'intérêt écologique incontestable, l'activité du Fret ferroviaire participe à l'aménagement du territoire. L'entretien de nombreuses lignes et donc le maintien du trafic voyageurs est intimement lié à celui du Fret. Alors que d'ores et déjà le réseau capillaire subit un défaut de financement de sa maintenance, le retrait du Fret Ferroviaire condamnerait encore plus vite de nombreuses lignes.

C'est une évidence qui n'a pas échappé à nos premiers dirigeants lorsqu'il s'agit d'assurer les intérêts privés.

D'ailleurs, lors de cette réunion, la CGT a fait référence aux transferts des sillons Fret sur le CNM (Contournement Nîmes Montpellier) imposés par l'EPIC Réseau au détriment de la quarantaine de cheminots du Fret de Nîmes qui voient leur emploi disparaître afin de garantir les intérêts du PPP (Partenariat Public Privé).

Ainsi, il est clair que l'essor du transport ferroviaire de marchandises a un préalable, celui d'une entreprise unique et intégrée garantissant l'intérêt public.

Preuve s'il en fallait encore, que le FRET ferroviaire souffre uniquement de l'absence de volonté de la SNCF et des gouvernements à le développer.

**LE MARDI 12 SEPTEMBRE 2017,
MOBILISONS-NOUS PAR LA GRÈVE
POUR CHOISIR NOTRE AVENIR !**

